

Formation ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Formation initiale

Descriptif de la formation **Version 2021**

L'arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social crée le nouveau diplôme du DEAES **version 2021**, celui-ci remplace de fait le DEAES version 2016. Cet arrêté prévoit l'application de la nouvelle formation qui en découle dès le 1^{er} septembre 2021.

➤ Le métier :

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien, visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il peut accompagner un public de tout âge.

L'AES prend en compte les difficultés des personnes, les conséquences de certaines problématiques liées à l'âge ou à la maladie, ou à tout autres situations plaçant la personne en situation de vulnérabilité. L'AES doit permettre à ces personnes de rester actrices de leur projet de vie. Ses interventions contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile ou en établissement.

L'AES, au sein d'une équipe, accompagne la personne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs, en lien avec l'entourage.

Les AES peuvent intervenir directement au domicile de la personne, en établissement social ou médico-social, dans la protection de l'enfance...

➤ La formation en voie initiale :

La formation a pour objet de développer et d'acquérir, les compétences professionnelles inscrites dans les blocs de compétences du référentiel dans l'arrêté du 30 août 2021 relatif au DEAES.

La formation se déroule sur une amplitude de 12 mois.

Elle comprend un total de 1 407 heures de formation dont 546 heures liées aux 5 domaines de formation, 21 heures consacrées à l'attestation de formations aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 2 et 840 heures de formation pratique.

La formation se déroule en partie en centre de formation et en partie en stage :

En stage : 840h de stage, réparties en deux stages de 420h.

Durant les stages il y a une alternance avec les regroupements en centre de formation.

En centre de formation : 567h de formation



➤ Contenu de la formation :

Domaine de formation 1 lié au bloc de compétence 1 : 112h

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

Contenus indicatifs : Les fonctions primaires, les actes essentiels, ergonomie, notions de santé, le rapport au corps et à l'intimité, accompagnement de fin de vie, communication verbale et non verbale...

Domaine de formation 2 lié au bloc de compétences 2 : 91h

Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne :

Contenus indicatifs : Les temps-clé du quotidien, cadre de vie, aide dans les actes du quotidien, repas, vêtements, hygiène...

Domaine de formation 3 lié au bloc de compétence 3 : 105h

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle :

Contenus indicatifs : Vie sociale, société et socialisation, la famille et les dynamiques familiales, vie en collectivité, communication, activités sociales et de loisir, animation...

Domaine de formation 4 lié au bloc de compétences 4 : 147h

Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention :

Contenus indicatifs : Cadres juridiques et éthiques, développement psycho-affectif de l'individu, développement physiologique, handicaps, maladies et conséquences, projets personnalisés, dispositifs d'aide...

Domaine de formation 5 lié au bloc de compétences 5 : 91h

Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement de l'information :

Contenus indicatifs : Travail en équipe, partenariat, tri des informations, approche multimédia, écrits professionnels...

Hors domaines de formation : AFGSU de niveau 2 : 21h

Attestation de Formation sur les gestes et soins d'urgence

➤ Le diplôme :

Les épreuves de certifications sont prévues dans le référentiel de certification AES dans l'arrêté du 30 août 2021. Chaque bloc de compétences se valide indépendamment les uns des autres.

Pour obtenir le Diplôme en totalité, il faudra avoir certifié les 5 blocs, avoir obtenu l'AFGSU de niveau 2, et avoir acquis toutes les compétences sur les lieux de la pratique.

Le diplôme est de niveau 3 selon la nomenclature des diplômes.

➤ Accès à la formation

Se renseigner sur le site internet ADEA pour connaître les périodes d'inscription en fonction des dates d'ouverture des sessions de formation, (2 sessions par an, une ouvre en novembre, une ouvre en mars) Concernant la sélection d'entrée en formation, se reporter au règlement d'admission et aux modalités de sélection sur le site internet de l'ADEA.

➤ Coût de la formation

Le coût de la formation en voie initiale est pris en charge par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes. Seul le coût des épreuves d'admission est à prévoir.